



Harcelement et divulgation de données personnelles...plainte

Par **did790**, le **09/09/2012** à **17:47**

bonjour a tous,rnrnje vis une situation compliquée depuis 2 ans suite a ma demande de diorce.rnrnen deux je crois bien que mon ex mari c est largement venger, j ai depose une première a son rencontre en mars 2011, suite a des menaces de mort, le procureur a alors proposer une conciliation...que j ai refuse, ne me sentant pas capable de me retrouver en sa compagnie.rnrn1 an plus tard, la gravité de certain de ses actes, me conduisent encore au commissariat, il est venu ivre et accompagner, jusque mon domicile et a agresser mon compagnon, nous avons fait des certificats medicaux, mais j ai eu peur de depose plainte, je craignais trop les eventuelles represailles.rnet bien 3 semaines plus tard nous voila convoquer au commissariat, il avait depose contre nous diasant que nous etions les auteurs de l agression, qu il etait venu seul et avait de fuir.rnrnnous avons depose plainte en retour...l affaire est tjs pendante devant le magistrat.rnrncourant juillet j ai reçu des appels d homme, qui avait obtenu mon numero de telephone, mon prenom, ma region via un site de tchat sur lequel je les aurai contacter...au meme moment j ai depose une plainte pour non presentation d enfant, lors de son auddition pour celle ci mon ex mari a reçu un rappe a la loi...sortant de son entretien, il c est rendu chez un operateur de tel connu ou il a enregistre mon numero et envoie des messages (provenant soit disant d hommes) j avais deja depose plainte contre x la veille, pour divulgation de données personnelles.rnlors de sa convocation suivante au commissariat l officier(qui malheureusement nous connaiT que trop bien a force de nous voir) lui a fait avouer ses actes.rnrnje dois etre convoquer prochainement pour modifie ma plainte contre lui.rnrnencourt il enfin une peine? rnque risque t il de se passer?rns il passe devant le tribunal serais je convoquer?rnrnMERCI pour vos avis ou encore pour vos expérience